

RUE DE MONTMÉDY 2
B-6760 VIRTON



TÉL. 063/58.88.75
INTERNATISF@SKYNET.BE

Concernant les internes de 4^{ème} et 5^{ème} année

Autorisation exceptionnelle de sortie du vendredi midi

Je soussigné(e) responsable légal de
.....élève de.....autorise ma fille :

A manger en ville 1 vendredi sur 2 (selon le planning établi).

Remarque : le repas pourra être retiré au self (barquette de frites, compris dans le prix de la pension) ou pris à l'extérieur (aux frais de l'élève).

Date :

Signature du responsable légal :

RUE DE MONTMÉDY 2
B-6760 VIRTON



TÉL. 063/58.88.75
INTERNATISF@SKYNET.BE

Concernant les internes de 4^{ème} et 5^{ème} année

Autorisation exceptionnelle de sortie du vendredi midi

Je soussigné(e) responsable légal de
.....élève de.....autorise ma fille :

A manger en ville 1 vendredi sur 2 (selon le planning établi).

Remarque : le repas pourra être retiré au self (barquette de frites, compris dans le prix de la pension) ou pris à l'extérieur (aux frais de l'élève).

Date :

Signature du responsable légal :